



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Arrêté n° 2024/DRAC/CRPA3/4 portant inscription au titre des monuments historiques de reliquaires conservés dans l'Église paroissiale Notre-Dame-de-la-Couture (Le Mans, Sarthe) et appartenant à la commune du Mans.

Le préfet de la région Pays de la Loire,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

Vu l'arrêté n° 2024/SGAR/DRAC/188 du 17 juin 2024 portant délégation de signature à Mme Anne Gérard, directrice régionale des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 5 janvier 2023 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation des objets désignés ci-après présentent, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation,

Arrête :

Article 1^{er} : Sont inscrits au titre des monuments historiques les objets mobiliers suivants (clichés annexés) :

- PM7200[...]
- 6210 Croix staurothèque, entre 1814 et 1819, vermeil, H. : 37,5 cm ; L. : 18,7 cm (croix), L. : 13,3 cm (base) ; l. : 9,6 cm, Jean-Charles Cahier, avec son étui,
 - 11 Buste-reliquaire de saint Pierre, 2^e moitié du XVIII^e siècle, bois verni et doré, velours, argent et verre, menuiserie, H. : 20,6 cm ; L. : 13 cm ; l. : 6,7 cm,
 - 12 Châsse-reliquaire de sainte Anne, 1874, bronze, émail, verroteries, verre, paperoles, H. : 48,6 cm ; L. : 38 cm ; l. : 23 cm, Poussielgue-Rusand,

- PM72006213 - Châsse-reliquaire de sainte Symphorose, 1848, bois doré, verre, paperoles, menuiserie, H. : 43,5 cm ; L. : 53 cm ; l. : 20,8 cm, Blottière et Reboursier,
- 14 - Châsse-reliquaire, XVII^e siècle, bois doré, tissu, verre, menuiserie, H. : 35,5 cm ; L. : 41,5 cm ; l. : 24 cm,
- 15 - Quatre anges-reliquaires, fin du 3^e quart du XIX^e siècle, bois doré, émail, cabochons de verre, verre, sculpture, H. : 65 cm ; L. : 16 cm ; l. 16 cm,
- 16 - Paire de reliquaires pédiculés à monstrances en forme de tourelles, milieu du XVIII^e siècle, carton doré, tissu, argent, H. : 35 cm ; L. 16,5 cm ; l. 16,5 cm,
- 17 - Tableaux-reliquaires, 2^e moitié du XVII^e siècle (cadre), 1^{re} moitié du XIX^e (tableau), bois sculpté doré, papier roulé peint et doré, papier, verre, H. : 17,2 cm ; L. 20,5 cm, atelier : Visitation du Mans,
- 18 - Tableaux-reliquaires, XVIII^e siècle, bois sculpté et doré, papier roulé, tissu, argent (médaillons), verre, H. : 16 cm ; L. : 20 cm,
- 19 - Tableaux-reliquaires double-face, 2^e moitié du XIX^e siècle (cadres), 1^{er} tiers du XVII^e (manuscrits), bois sculpté peint, cuir, verre,
- 20 - Tableaux-reliquaires, 1^{re} moitié du XVIII^e siècle, 2^e moitié du XIX^e siècle, bois, bronze doré, écaille de tortue, tissu, argent (certains médaillons), H. : 30 cm ; L. : 38,8 cm ; Prof. Max. : 7 cm,
- 21 - Tableaux-reliquaires, milieu du XIX^e siècle, bois sculpté et doré, fil métallique, fil de soie, canetille, tissu de soie moirée, H. : 45,5 cm ; L. 41 cm, atelier : Visitation du Mans,
- 22 - Paire de tableaux-reliquaires, milieu du XIX^e siècle, bois sculpté et doré, papier roulé, tissu, fausses perles, H. : 30,5 cm ; L. 35,5 cm,
- 23 - Tableau-reliquaire de forme ovale, milieu du XIX^e siècle, bois sculpté et doré, tissu, papier roulé peint et doré, fausses perles, H. : 43,7 cm ; L. : 28,6 cm ; Pr. : 5 cm,
- 24 - Tableau-reliquaire, 2^e moitié du XVIII^e siècle, bois mouluré, doré, papier roulé et canivet, doré ou peint, papier doré, figurine en biscuit, miniature peinte, H. : 19,3 cm ; l. 14,6 cm ; Pr. 3,2 cm,

Conservés dans l'église paroissiale Notre-Dame-de-la-Couture (Le Mans, Sarthe) et appartenant à la commune du Mans.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Article 3 : Le préfet de la région Pays de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à NANTES, le 31 0 JUL. 2024

Pour le préfet de la région Pays de la Loire
et par délégation
La directrice régionale
des affaires culturelles

Anne GÉRARD